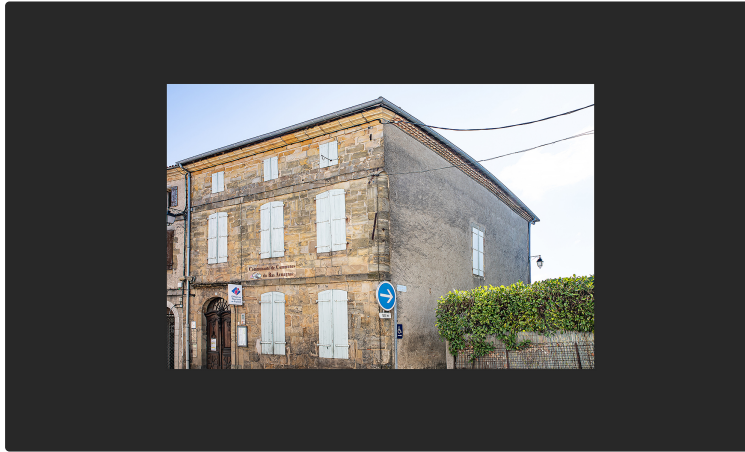


Action de la CCBA (Nogaro) pendant la crise sanitaire (mis à jour)

Elle reste au service des habitants du territoire



Action de la CCBA (Nogaro) pendant la crise sanitaire (mis à jour)

C'est Élisabeth Dupuy-Mitterrand, présidente de la Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA) en personne, qui nous décrit l'action de l'intercommunalité en cette période de crise du Covid-19. Sachant que les services sont fermés au public pour respecter les règles de confinement et pour préserver la santé des agents communautaires. Le télétravail a été privilégié.

Les actions de la CCBA spécifiques à la crise :

les agents du service voirie de la CCBA sont prêts à intervenir à la demande des maires pour régler un problème de sécurité,

les services communautaires ont mis en place des chapiteaux à la maison de santé en prévision d'un afflux de malades du Covid-19,

un service d'accueil des enfants des personnels soignants et des personnels prioritaires (y compris les aides à domicile) a été mis en place par la CCBA et le Centre social et culturel le Clan dans les locaux de l'école maternelle de Nogaro (1) ; on cherche à ce que des enseignants viennent renforcer les équipes d'animateurs ; le relais d'assistantes maternelles a aidé des familles de soignants et de prioritaires à trouver des solutions pour la garde d'enfants,

la CCBA veille à régler dans les délais les plus courts possibles les factures des entreprises auxquelles elle a fait appel, de façon à ne pas les pénaliser encore plus, vu le ralentissement de l'économie,

la CCBA est en liaison avec les services de l'État et du conseil départemental pour que les matériels de sécurité et d'hygiène nécessaires aux différents services soient fournis en volume suffisant.

Les actions habituelles de la CCBA

La CCBA continue de travailler sur :

le Service public d'assainissement non-collectif (Spanc) continue à assurer l'instruction des dossiers d'urbanisme (volet administratif), dans l'attente de pouvoir à nouveau se rendre sur le terrain,

l'opération d'amélioration de l'habitat : le cabinet Altaïr, mandaté par la CCBA, continue à assurer une permanence téléphonique au 05 62 93 07 40 et le dépôt des demandes de subvention auprès de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah), lorsque les visites à domicile ont été faites.

Bref, la CCBA s'efforce de s'adapter quotidiennement aux besoins de la population.

(1) La commune assure les repas ainsi que le nettoyage et la désinfection des locaux. Chaque jour, le nombre d'enfants accueillis est transmis à l'inspection d'académie qui rend compte à la préfecture.



École maternelle de Nogaro